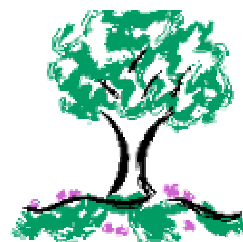


## Améliorons la collecte du papier en milieu professionnel

La Communauté de Communes du Pays de Muzillac a lancé en 1997 le programme de collecte sélective du papier (journaux, magazines, prospectus, etc.), en mettant en place un réseau d'une cinquantaine de colonnes de collecte réparties sur le territoire du Pays de Muzillac.

Les particuliers ont vite adhéré à cette démarche, de sorte que nous arrivons désormais, grâce à l'effort de chacun, à collecter près de 230 tonnes de papier par an.

Les particuliers sont en effet conscients des conséquences positives de cet effort. Ils savent par exemple qu'une feuille de papier peut être recyclée une dizaine de fois, donnant ainsi par exemple de nouvelles feuilles de papier recyclé, ou des boîtes alvéolées pour les œufs.



En revanche, peu de particuliers suivent le même raisonnement quand ils sont au travail : **trop rares sont les professionnels qui trient leurs papiers pour l'instant.**

Pourtant, c'est bien dans les bureaux que le gisement de papier est le plus important : papier d'impression, enveloppes, revues, journaux, catalogues, etc.

Avant tout, des efforts peuvent être faits par tous pour réduire le volume de papier à jeter : pensons par exemple à utiliser le verso des feuilles déjà imprimées pour les utiliser comme brouillon, ou à privilégier la photocopie recto-verso !...

Puis nous devons trier notre papier, pour ne pas le jeter dans les poubelles normales dont le contenu comble les centres d'enfouissement arrivant à saturation.



**Pour ce faire, la Communauté de Communes a décidé d'inciter à la collecte des papiers auprès des professionnels en leur offrant gratuitement des cartons spéciaux pour collecter ce papier à la source, c'est-à-dire sur le lieu de travail.**

Ce carton, disposé dans chaque bureau, se remplit peu à peu en recevant tous les documents non confidentiels. Nul besoin de le vider tous les soirs ni même plusieurs fois par semaine.

Quand le carton est plein, il convient de mettre son contenu dans la colonne à papier la plus proche, ou à la déchetterie (accès gratuits pour les professionnels).

**L'animatrice environnement de la Communauté de Communes (Melle Cadorel) est à votre disposition** pour vous conseiller sur la manière de mettre en oeuvre ce système de collecte dans vos bureaux, et pour répondre à toutes questions sur la gestion des déchets au Pays de Muzillac.

**Nous comptons sur votre geste éco-citoyen...**

**Bon tri à tous, et en route pour l'environnement avec la Communauté de Communes !**

**Le Président de la Communauté de Communes**